PROJET RÉFÉRENT

Gestion de trafic & accès au championnat d’Europe de concours complet d’équitation – Haras National du Pin



CONTACT

relation-clients-normandie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité

OBJET DE L'OPÉRATION

L’étude porte sur les conditions d’accès et les mesures de gestion du trafic à mettre en place lors du Championnat d’Europe de Concours Complet d’équitation qui s’est tenu sur le site du Haras du Pin du 9 au 13 août 2023, avec une forte fréquentation attendue.
Le Haras National du Pin accueille des événements pouvant attirer un nombre de spectateurs important. En l’occurrence, le Championnat d’Europe de Concours Complet (CECC) en 2023. La RD926, qui dessert le site, est fortement impactée par ces événements et des mesures de gestion de la circulation et des accès aux parkings sont nécessaires pour limiter les perturbations.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Pour préparer cet événement (avec les services de la Préfecture, des forces de l’ordre et du département de l’Orne), l’organisateur du CECC a formulé des propositions de gestion de la circulation et des accès aux parkings. Le département de l’Orne a sollicité l’avis du Cerema sur les mesures proposées par l’organisateur et vérifier leur compatibilité avec le trafic attendu et la capacité des routes départementales empruntées, notamment :

- Les déviations de la RD926 pour le trafic de transit
- Les itinéraires et points de contrôles proposés pour les accès aux parkings.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a proposé une étude en 2 parties.

1. Diagnostic des conditions d'accès au site du Haras du Pin

- Analyse de la capacité de l'axe RD926 et des itinéraires de déviation :
    - Nature et capacité des axes sur la base des données de trafic enregistrées au cours de l'événement similaire précédent de 2014
    - Trafic habituel et attendu le samedi 12 août 2023 (jour de plus forte fréquentation)
- Identification des points de vigilance sur le réseau en fonction des itinéraires.
- Analyse des itinéraires d'accès au site et des conditions d'accès à ses parkings.

2. Proposition de pistes d'amélioration, en concertation avec le Département de l'Orne et ses partenaires

- Gestion des accès aux parkings en fonction de la provenance des spectateurs
- Gestion du réseau routier autour de la RD926 reliant Argentan à Nonant-Le-Pin via le Haras du Pin, avec des itinéraires alternatifs pour limiter la propagation des congestions
- Position des points de contrôle et restrictions de circulation éventuelles
- Mesures complémentaires pour accéder au site du Haras du Pin, notamment mise en place et dimensionnement de parcs-relais, associés à des circuits de navettes
- Mesures complémentaires de gestion de trafic : mise en place d'un PC circulation et recueil de données trafic en temps réel.

Suite à cet événement, un retour d'expérience a été effectué :

- Analyse des trafics et temps de parcours.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Département de l'Orne (61)
278 000 habitants

PILOTE DU PROJET

Cerema Normandie-Centre
Département Mobilité, Sécurité, Ouvrages d'Art

LE CALENDRIER

Mai à juillet 2023